

05 juil 2013 -20:18

Appartient à [Conseil des ministres du 5 juillet 2013](#)

Plan d'investissement en matériel pour la Défense 2013-2014

Sur proposition du ministre de la Défense Pieter De Crem, le Conseil des ministres a marqué son accord sur le plan d'investissement en matériel pour la Défense 2013-2014.

Ce plan d'investissement s'inscrit dans le cadre de l'accord de gouvernement qui prévoit la réalisation de programmes d'investissement afin d'équiper les unités et le personnel de façon adéquate pour l'exécution de leur mission et assurer leur sécurité. Le plan comprend également les moyens d'entraînements nécessaires aux différentes opérations.

Le plan d'investissement 2013-2014 est subdivisé en cinq domaines :

- la poursuite du rééquipement de la composante terrestre
- la mise en service de systèmes récemment acquis
- le maintien de la capacité existante
- la poursuite du plan de finalisation de la transformation
- les moyens nécessaires à la réalisation des missions du service général du Renseignement de la Sécurité

Les dossiers de base 2013 et les programmes de substitution 2013 peuvent démarrer. Les dossiers individuels seront présentés à la Commission parlementaire d'achats militaires et au Conseil des ministres, en respectant les règles en matière de contrôle administratif et budgétaire et en accord avec le protocole du 2 septembre 1997.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Pieter De Crem, Vice-Premier ministre et ministre de la Défense
Rue Lambermont 8
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 550 28 11
<http://www.mil.be>